



Le Gouvernement prépare sa déclaration de politique générale

page 2

ENTREPRISES CONFISQUÉES RELEVANT DES SECTEURS DU BÂTIMENT, D'INDUSTRIE ET DES TRANSPORTS

Plus de 42 entreprises à fusionner dans le cadre d'un Holding pour la construction automobile



© Photo : D.R

Le ministère de l'Industrie est en passe de recenser les entreprises confisquées par la justice afin, a indiqué le premier responsable du secteur, Ahmed Zeghdar, de les fusionner dans le cadre d'un Holding pour la construction automobile. Devant inclure, a-t-il dit, plus de 42 entreprises. « Plus de 9.000 emplois ont été préservés dans ces entreprises confisquées par la justice relevant des secteurs du bâtiment, d'industrie et des transports », a fait remarquer le ministre de l'Industrie. Lire en page 3

NOUVEAU GOUVERNEMENT

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENEUVELABLES RÉTABLI

PAGE 4

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FORÊTS À LA RADIO NATIONALE :



«L'opération d'indemnisation des sinistrés est pratiquement achevée» page 2

AMÉLIORATION DU CLIMAT DES AFFAIRES



Le rôle des directions de wilayas secteur de l'Industrie mis en avant page 3

DÉCÈS D'ELIZABETH II

Goudjil signe le registre de condoléances au siège de l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil a signé, au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dimanche au siège de l'ambassade de Grande-Bretagne à Alger, le registre de condoléances, suite au décès de la reine Elizabeth II

MDN

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha félicite l'équipe nationale militaire cynotechnique

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, samedi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie de distinction en l'honneur des membres de l'équipe nationale militaire cynotechnique, relevant du Commandement de la Gendarmerie nationale, suite à sa participation «honorable» à l'exercice «Ami fidèle», qui s'est déroulé en août en Ouzbékistan, dans le cadre des jeux militaires internationaux organisés annuellement en Fédération de Russie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

DRAME DE MELILLA

Une association marocaine dénombre 70 disparus

L'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) a révélé que le nombre de disparus, en lien avec les événements dramatiques de Melilla en juin dernier, quand la police marocaine a sauvagement tué des dizaines de migrants subsahariens, est passé à 70 personnes.

En vue de sa présentation à l'APN

Le Gouvernement prépare sa déclaration de politique générale

Le Président Abdelmadjid Tebboune a présidé hier, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen du projet de Déclaration de politique générale du Gouvernement et d'autres projets de loi inhérents à l'organisation et au fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la Nation, à la presse écrite, à la presse électronique, à la prévention et à la lutte contre la corruption, ainsi que deux exposés relatifs à la sécurité routière et à la plateforme numérique de l'investisseur.



Un autre texte examiné par le Conseil des ministres, fait référence à la Constitution concernant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation. (Ph:DR)

L'avant-projet de la déclaration de politique générale qui sera présentée au Parlement, conformément aux dispositions de la Constitution, est donc passé en Conseil des ministres.

Le texte avait été examiné par le Gouvernement lors de sa réunion du mercredi 7 septembre, présidée par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. Le document en question intègre les données inhérentes à la concrétisation des actions engagées par les différents secteurs ainsi que le bilan d'étape des réalisations du Gouvernement depuis l'adoption de son Plan d'action en septembre 2021.

L'article 111 de la Constitution fait obligation au Premier ministre de présenter annuellement à l'APN, une déclaration de politique générale. Cet article stipule que la déclaration de politique générale donne lieu à débat sur l'action du Gouvernement qui peut s'achever par une résolution. Le Premier ministre peut également présenter au Conseil de la Nation une déclaration de politique générale. Un autre texte examiné par le Conseil des ministres, fait référence à la Constitution. Il concerne l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation. Selon l'article 118 de la Constitution, «le député ou le membre du Conseil de la Nation se consacre pleinement à l'exercice de son mandat. Les règlements intérieurs de l'Assemblée Populaire Nationale et du Conseil de la Nation prévoient des dispositions relatives à l'obligation de participation effective de leurs membres aux travaux des commissions et des séances plé-

nières, sous peine de sanctions applicables en cas d'absence». Le Conseil des ministres a écouté une communication sur la sécu-

rité routière. Le nombre accru des accidents de la route a mis en alerte les pouvoirs publics, bien que la lutte contre ce phéno-

.....

Le directeur général des forêts à la radio nationale : «L'opération d'indemnisation des sinistrés est pratiquement achevée»

«L'opération d'indemnisation des sinistrés des derniers feux de forêts survenus au niveau des trois wilayas de l'est, à savoir, Taref, Souk Ahras et Guelma, «est pratiquement achevée». C'est ce qu'a fait savoir hier, le directeur général des forêts Djamel Touahria, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale. «L'opération a été lancée immédiatement sur instruction du président de la République là où nous avons recensé 393 sinistrés à El Tarf, 98 à Guelma et 155 autres sinistrés au niveau de la wilaya de Souk Ahras», a-t-il précisé. Pour ces trois wilayas l'opération est pratiquement achevée et le dernier sinistré a été indemnisé hier», a révélé M. Touahria précisant que ce qui reste maintenant, sont «les interventions biologiques « qui consistent à installer les ruches pleines et la plantation des arbres. Selon lui, les opérations de plantation seront lancées à partir de mois d'octobre, tandis que les travaux de réfection des établissements d'élevages sont déjà en cours».

Interrogé sur l'obligation de la souscription à l'assurance calamité naturel, l'intervenant a précisé que les sinistrés recensés lors de cette opération sont des riverains qui vivent à proximité des forêts et non pas des grands agriculteurs. Mais selon lui, ça ne les empêche pas qu'ils s'assurent. «Il faut que les gens sachent que l'assurance est là pour les protéger», a-t-il ajouté dans ce sens.

En matière de la lutte contre ce phénomène qui se produit annuellement à la même saison, M. Touahria a indiqué que l'Etat algérien a pris ses devants et élabore une stratégie importante basée sur trois axes. Il s'agit de la sensibilisation, l'intervention et les moyens de lutte. Ladite stratégie a bien fonctionné grâce, poursuit-il, à la mise en place des dispositifs et des mesures de préventions et aussi grâce à la mobilisation des différents secteurs, à l'instar de la Protection civile, de la Gendarmerie nationale et de l'Armée nationale populaire». Le même responsable a insisté à cette occasion sur la vigilance et l'implication de la société dans la lutte contre les incendies qui menacent la planète entière.

A ce propos, il a souligné qu'en dépit de la violence des incendies enregistrés cette année, notamment dans les trois wilayas de l'Est du pays qui représentent à elles seules plus de 60% de la superficie incendiée et 24 morts, le bilan global des incendies est en recul par rapport à l'année dernière. Selon le premier responsable de la Direction générale des forêts (DGF), la superficie totale incendiée au niveau national est de 24.073 hectares, dont 90% des superficies sont situées dans 8 wilayas.

mène, communément qualifié de «terrorisme des routes», au vu des pertes humaines et matérielles considérables dont il est à l'origine, ainsi que les conséquences économiques qui en résultent, exige l'implication de tous, tant au niveau des infrastructures qu'à celui de la qualité des véhicules et des pièces de rechange, et pas seulement la promulgation d'une loi qui prévoit des mesures préventives et coercitives.

Autre exposé présenté en Conseil des ministres réuni hier : la plateforme numérique de l'investisseur. Pour rappel, en juin 2021, une plate-forme istithmari.gov.dz a été lancée pour permettre aux opérateurs économiques et aux porteurs de projets d'investissement de soumettre directement leurs préoccupations aux services du ministère de l'Industrie sans intermédiaire. Cette plateforme vise à rapprocher l'administration des opérateurs économiques pour être à l'écoute de leurs préoccupations et bien prendre en charge leurs doléances. Il s'agit aussi, à travers cette initiative, de consacrer de nouvelles traditions entre l'administration et les investisseurs sur la base de la confiance et de la communication, des préalables nécessaires à l'amélioration du climat des affaires dans notre pays.

En effet, l'administration doit être responsable et comptable de ses actions devant les investisseurs qui doivent pouvoir trouver, à tout moment, réponse à leurs requêtes. Par ailleurs, un avant-projet de Loi relative à la répression de l'infraction à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger a été présenté en Conseil des ministres.

Il propose un nouveau cadre juridique qui donne la priorité au recouvrement des fonds objets de ces infractions et la préservation des intérêts du Trésor public, en favorisant davantage le recours aux mécanismes de règlement amiable. La loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption va subir une révision qui vise notamment la création d'une agence nationale de gestion des avoirs saisis, gelés et confisqués issus de la corruption. Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur la réunion du Conseil des ministres.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Oran

Ouverture du Forum intergénérationnel pour le soutien à l'action arabe commune

Le Forum intergénérationnel pour le soutien à l'action arabe commune s'est ouvert dimanche à Oran avec la participation de hauts responsables et des militants de la société civile ainsi que des influenceurs et des personnalités académiques de dix-neuf pays arabes. Dans son allocution d'ouverture, le président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Abderahmane Hamzaoui, a indiqué que les participants à cette rencontre aborderont les efforts de l'action arabe commune, les défis de cette dernière et ses perspectives. Il a ajouté que l'assistance débattrait de questions primordiales qui se posent à la nation arabe en vue de dégager une vision commune pour soutenir les actions nécessaires et faire face aux défis notamment en ce qui concerne les sécurités énergétique, alimentaire, sanitaire et les changements climatiques. Le même intervenant a également mis en exergue la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à renforcer les relations de fraternité et d'amitié avec les pays arabes qui, a-t-il souligné, représentent la profondeur et l'enracinement civilisationnel de l'Algérie.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du diplomate Nourredine Amar, représentant de M. Ramtane Lamamara, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et du représentant du Secrétariat général de la Ligue arabe, Khe-mis El Bouzidi.

Ce forum, organisé par l'ONSC, vient appuyer les efforts déployés par l'Algérie pour la promotion de l'action arabe commune, en vue de permettre à tous les segments des sociétés arabes d'apporter leurs contributions sur les moyens à même de relever les défis importants auxquels fait face cette région du monde. Au programme de ce forum de cinq jours figurent cinq ateliers-débats. Il s'agit du «Parcours de l'action arabe commune : défis et perspectives», du «rôle de la société civile face aux influences et défis internationaux sur le monde arabe», de «la préservation de la mémoire et la communication entre les générations au service de l'action arabe commune», de «la dimension populaire dans la réforme et le développement de l'institution arabe commune» et des «moyens de l'activation de la participation de la société civile dans la réalisation des objectifs du développement durable». Quelque 150 participants, dont de hauts responsables et des militants de la société civile ainsi que des influenceurs et des personnalités académiques, représenteront dix-neuf pays arabes dans cette première édition. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, du Bahreïn, du Koweït, de la Mauritanie, des Emirats arabes unis, d'Oman, de l'Egypte, de la Syrie, de la Palestine, de l'Irak, du Soudan, de la Libye, du Liban, de la Jordanie, du Qatar, de l'Arabie Saoudite et du Yémen.

Entreprises confisquées relevant des secteurs du bâtiment, d'industrie et des transports

Plus de 42 entreprises à fusionner dans le cadre d'un Holding pour la construction automobile

Le ministère de l'Industrie est en passe de recenser les entreprises confisquées par la justice afin, a indiqué le premier responsable du secteur, Ahmed Zeghdar, de les fusionner dans le cadre d'un Holding pour la construction automobile, devant inclure, a-t-il dit, plus de 42 entreprises.

«Plus de 9.000 emplois ont été préservés dans ces entreprises confisquées par la justice relevant des secteurs du bâtiment, d'industrie et des transports», a fait remarquer le ministre de l'Industrie.

S'exprimant à l'issue d'une réunion avec les directeurs centraux et locaux du secteur de l'industrie, Ahmed Zeghdar a assuré, depuis Boumerdès, que les textes d'application relatifs à la nouvelle loi sur l'investissement seront promulgués prochainement. Ce qui permettra de connaître, selon lui, les noms des sociétés qui activeront dans le domaine de la construction automobile locale.



■ Zeghdar : «Les directeurs locaux disposent de tous les moyens en coordination avec les walis afin de permettre aux représentants du secteur de s'acquitter de leurs missions dans de bonnes conditions» (Photo : D.R)

«Le secteur s'attèle à la mise en place d'une industrie automobile sur de bonnes bases avec un taux d'intégration acceptable», a-t-il poursuivi.

Le secteur, a fait savoir Ahmed Zeghdar, focalisera, la première année, sur l'opération de montage automobile avant d'installer une véritable industrie à partir de la deuxième année. Rappelant, au passage, certains détails sur l'activité de ces compagnies.

«Aucune autorisation n'a été accordée pour le moment», a précisé le ministre de l'Industrie, faisant observer que les délais étaient tributaires de l'interaction des constructeurs automobiles avec les conditions imposées par l'Etat concernant la création d'une véritable industrie. Revenant sur les travaux de cette réunion, Ahmed Zeghdar a souligné le rôle des directeurs locaux de l'industrie en matière de promotion de leurs activités notamment les ressources humaines et

les structures de leurs wilayas en vue d'attirer des investisseurs locaux ou étrangers.

«Les directeurs locaux disposent de tous les moyens en coordination avec les walis afin de permettre aux représentants du secteur de s'acquitter de leurs missions dans de bonnes conditions», a-t-il indiqué encore, faisant remarquer que la loi sur l'investissement a accordé de plus larges prérogatives aux directeurs locaux pour la mise en œuvre de la relance.

Rappelons que la loi relative à l'investissement, adoptée le 27 juin dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), puis le 13 juillet par le Conseil de la Nation, qui consacre la liberté d'investir, ainsi que la transparence et l'égalité dans le traitement des investissements, a été publiée au Journal officiel n° 50. Cette loi, stipule le texte, a pour objet de fixer les règles régissant l'investissement, de définir les droits et obligations

des investisseurs et les régimes d'incitation applicables aux investissements dans les activités économiques de production de biens et de services, réalisés par des personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères, résidentes ou non résidentes. Ces dispositions visent à encourager l'investissement dans le but de développer les secteurs d'activités prioritaires à forte valeur ajoutée, d'assurer un développement territorial durable et équilibré et de valoriser les ressources naturelles et les matières premières locales, et à favoriser le transfert technologique et de développer l'innovation et l'économie de la connaissance, de généraliser l'utilisation des technologies nouvelles, de dynamiser la création d'emplois, de promouvoir la compétence des ressources humaines et de renforcer et d'améliorer la compétitivité de l'économie nationale et sa capacité d'exportation.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Alger/Tipasa

SEAAL publie les résultats d'analyses de qualité de l'eau distribuée

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a publié, dimanche, les résultats d'analyses périodiques de l'eau potable distribuée à Alger et à Tipasa en vue de rassurer sur la qualité de l'eau de robinet. «La Société des Eaux et de l'Assainissement d'Alger (SEAAL) adopte une démarche de communication de proximité transparente avec ses clients autour de la qualité de l'eau produite et distribuée au niveau des wilayas d'Alger et Tipasa», a-t-elle indiqué dans un communiqué, ajoutant que les résultats d'analyses seront publiés périodiquement, à travers les réseaux sociaux. A travers cette initiative, «SEAAL rassure le consommateur sur la qualité de l'eau distribuée, via le réseau public d'alimentation en eau potable, qui est soumise quotidiennement à des contrôles physico-chimiques et bactériologiques très stricts», a précisé la même source. «D'autres contrôles liés au goût, à l'odeur et à la couleur sont également opérés depuis la station de production, en passant par les réservoirs jusqu'au consommateur final, conformément à la réglementation en vigueur, qui s'appuie sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)», a souligné SEAAL. Ce suivi au quotidien est garanti par le laboratoire central de SEAAL, qui est accrédité ISO 17025 version 2017, par l'organisme algérien d'accréditation ALGERAC. SEAAL dispose aussi dans chaque station de traitement d'eau potable de laboratoire process, dont la mission est de garantir la qualité de l'eau produite, a-t-elle également fait savoir, tout en mentionnant que la société réalise chaque année environ 144.000 analyses physico-chimiques, 26.000 analyses bactériologiques et 12.000 échantillons d'analyse.

Agence

Amélioration du climat des affaires

Le rôle des directions de wilayas du secteur de l'Industrie mis en avant

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a souligné avant-hier à Boumerdès, l'importance du rôle des directions de wilaya du secteur de l'industrie, dans l'amélioration du climat des affaires et la promotion des activités industrielles.

En leur qualité de représentants locaux du ministère, les directions de l'Industrie «se doivent d'assurer la liaison avec les hommes d'affaires et les investisseurs locaux, pour la mise en place d'une stratégie destinée à l'amélioration du climat d'affaires, à la promotion des activités industrielles, ainsi qu'à la consolidation du pouvoir d'achat des petites et moyennes entreprises (PME)», a-t-il ajouté. S'exprimant lors d'une réunion avec les directeurs centraux et locaux du secteur de l'industrie, le ministre a rappelé que les missions nouvelles des directions de l'Industrie ont été révisées «de façon à répondre à la stratégie de diversification sectorielle».

Il a, en outre, insisté sur l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs nationaux, soit au niveau central ou local, en vue de réunir les conditions appropriées et lever les obstacles et les contraintes bureaucratiques qui entravent l'opération d'investissement.

La diversification du développement économique au niveau national et régional repose, selon lui, sur une décentralisation efficace, en accordant à l'administration locale la gestion directe de certaines missions ou procédures, en coordination avec les structures centrales du ministère de l'Industrie. A l'occasion, le premier responsable du secteur a

annoncé que «800 projets d'investissement sont en cours d'achèvement à travers le territoire national». Pour le foncier industriel, il a fait savoir que 71% des projets ont été attribués. A ce propos, le directeur général au ministère, M. Kechroud, a souligné qu'il y a eu en 2021 +9% d'investissement par rapport à 2020, soit de 2.489 projets on est passé à 2.720.

A cet égard, M. Zeghdar a salué le nouveau code de l'investissement adoptant d'une nouvelle approche qui repose sur la collecte des informations pour constituer une base de données susceptible d'analyses et d'études statistiques, sur l'allègement des procédures par le biais de la numérisation et de plate-formes électroniques.

Lors de cette rencontre les représentants des directeurs de l'Industrie des quatre régions du pays ont dressé un tableau sans complaisance de leurs activités. S'agissant des obstacles à relever, ils ont mis en avant les problèmes de l'absence des aménagements au sein des zones industrielles et d'activités, l'absence d'une structure de gestion, les difficultés des procédures pour l'obtention des autorisations, actes, plans de morcellement et études, l'imbroglio des certificats de viabilité pour les anciens sites, le gel d'opérations.

Les intervenants ont également fait cas de difficultés pour des investisseurs d'obtenir des crédits bancaires, précisant que 420 autorisations d'exploitation ont été annulées pour défaut de financement.

Manel Z.

DATTES ALGERIENNES

Ministère de l'Agriculture

Accès fluide des dattes algériennes aux marchés internationaux

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural a affirmé, samedi dans un communiqué, que les dattes algériennes exportées «ne connaissent aucun obstacle dans leur accès aux marchés internationaux», soulignant que les quantités exportées étaient appelées à la hausse. «Suite aux informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, selon lesquelles une cargaison de dattes destinée à l'exportation à des pays étrangers aurait été retournée, le ministère tient à apporter des précisions à ce sujet en vue d'éclairer l'opinion publique», lit-on dans le communiqué. «Les pesticides utilisés pour lutter contre les parasites végétaux ou animaux des cultures sont homologués et inscrits sur l'Index des produits phytosanitaires à usage agricole adopté par la Commission nationale intersectorielle d'homologation (Agriculture, Commerce, Santé...)». La Commission a «homologué depuis 2010 l'insecticide "Diflubenzuron" pour lutter contre le Boufaroua (araignée minuscule) et le Myelois (ver de la datte). Son homologation a été renouvelée en 2020 après vérification par les membres de ladite Commission que le pesticide répondait aux exigences phytosanitaires applicables au niveau international», a précisé la même source.

Le ministère a relevé que «l'utilisation du "Diflubenzuron" a donné des résultats positifs dans la lutte contre le Boufaroua et le Myelois, depuis son homologation en 2010, assurant qu'il n'avait aucune répercussion sur la santé humaine, au vu de sa capacité à se dégrader en moins de 14 jours. Il est, de ce fait, impossible d'en détecter des résidus sur des dattes destinées à l'exportation 8 mois plus tard», ajoute le document.

«L'Algérie, en sa qualité de membre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), représentée par le ministère de l'Agriculture, n'a été destinataire d'aucune plainte ou note officielle de la part des représentants officiels de la santé des végétaux dans les pays importateurs, concernant le refus de nos dattes pour des raisons de santé végétale, ce qui prouve que nos dattes ne connaissent aucun problème quant à leur accès aux marchés internationaux», précise le ministère, soulignant que «les exportations de nos dattes connaissent, actuellement, une tendance haussière, contrairement aux informations fallacieuses relayées sur les réseaux sociaux aux fins d'attenter à la renommée de notre produit national».

«Il est clair que la campagne de lutte contre le Boufaroua en utilisant le "Diflubenzuron" prend fin le 30 août de chaque année. Le traitement s'effectue avant la maturation du fruit», a-t-il expliqué, affirmant qu'il «n'y a pas de résidus des substances de traitement sur les dattes, en témoignent les analyses faites sur des échantillons au niveau des laboratoires agréés».

Le ministère de l'Agriculture rassure que «la programmation des opérations d'exportation se déroule dans de bonnes conditions pour la prochaine campagne», ajoutant que «des milliers de tonnes de dattes, toutes variétés confondues, sont exportées sans aucun problème». «Toutes informations attestant du contraire sont infondées et non crédibles», insiste le ministère, ajoutant que «les services de contrôle accordent un intérêt particulier et extrême aux conditions de salubrité pour garantir un produit de qualité supérieure valable tant aux citoyens que pour les exportateurs».

D. S.

Nouveau Gouvernement

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables rétabli

La création d'un ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables (Meer) n'est pas une nouveauté. Cet intitulé est apparu la première fois en mai 2017, il y a plus de cinq ans, dans l'Exécutif coordonné par Abdelmadjid Tebboune, alors Premier ministre.

Le Meer est ressuscité après avoir disparu en juin 2020 au moment de la création du ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables (Mteer), une innovation qui, elle, n'a donc vécu qu'un seul hiver.

La transition énergétique, en retrait ?

Le bouleversement entraîné par la crise ukrainienne dans le paysage énergétique international explique-t-il l'abandon de la référence à la transition énergétique dans le nouveau Gouvernement ? En effet, pourquoi l'Algérie tournerait le dos aux énergies fossiles qui assurent ses revenus extérieurs, alors qu'en Allemagne, au premier semestre 2022, près d'un tiers de l'électricité provenait de centrales à charbon. Un peu partout en Europe, les centrales électriques au charbon reprennent du service, pour faire face à la coupure de l'approvisionnement en gaz russe. La priorité des dirigeants des pays européens dépendants de l'approvisionnement russe en gaz ne semble pas être dans la transition énergétique pour sortir des énergies fossiles.

Dans ces pays, où le concept de transition énergétique est né et a mûri, le plus urgent est de trouver de nouveaux fournisseurs de gaz et arriver à réduire l'impact de la hausse des prix de l'énergie sur le mode de vie des citoyens.

Un des scénarios de riposte au risque de pénurie d'énergie pour cet hiver pourrait être le recours encore plus grand aux centrales électriques à charbon qui fonctionneraient alors à pleine capacité, quitte à légiférer pour éliminer la contrainte des normes.

Pourtant, la 26^e Conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP26) qui s'est tenue à Glasgow, au Royaume-Uni, du 31 octobre au 12 novembre 2021 (avec un an de retard à cause du Covid-19), a fixé des objectifs qui nécessitent, notamment, l'accélération de la sortie du charbon. Pour préserver l'économie de la récession et les citoyens de l'inconfort, beaucoup de dirigeants européens semblent n'envisager d'autre voie que celle qui va dans le sens contraire à la transition énergétique exigée par la lutte contre les changements climatiques.

Les changements climatiques produisent des effets plus dévastateurs

Les changements climatiques continuent de produire leurs effets sans aucune trêve, frappant plus lourdement les populations qui n'ont aucune responsabilité « historique » dans le phénomène. Ce fait, de nouveau, a été mis en évidence par les conséquences des inondations dévastatrices au Pakistan qui ont affecté plus de 33 millions de personnes, essentiellement les familles pauvres et les réfugiés afghans. Pour les responsables pakistanais, les intempéries qui ont dévasté leur pays sont dues au changement climatique. Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres a parlé de « carnage climatique ».

Selon les chiffres de l'Autorité nationale de gestion des catastrophes (Ndma) du Pakistan, 1.355 personnes ont perdu la vie et 12.722 autres ont été blessées lors des pluies de mousson et des inondations depuis la mi-juin. Plus de 1,7 million de maisons ont été détruites et 634.749 personnes vivent dans des camps. Vendredi 9 septembre, à partir d'Islamabad, capitale pakistanaise, où il se trouvait, Antonio Guterres a exhorté la communauté internationale à fournir un soutien massif au Pakistan pour répondre à la catastrophe climatique

Le remaniement ministériel effectué jeudi 8 septembre 2022 a mis fin au ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, et a supprimé les termes « transition énergétique » dans la composition du Gouvernement, alors que les énergies renouvelables sont déplacées vers le ministère de l'Environnement.

en cours qui dévaste la vie de millions de personnes. Quelques jours avant, lundi 5 septembre 2022, de Rotterdam, à l'occasion du Sommet sur l'adaptation en Afrique, avec la participation du Sénégal, du Ghana, du Gabon, de la République démocratique du Congo et de l'Éthiopie, ce sont les dirigeants africains qui ont appelé leurs homologues des pays riches pollueurs à accroître leurs contributions financières aux projets visant à aider leurs pays à s'adapter au changement climatique. « L'Afrique ne contribue pas à plus de 3% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, mais elle souffre de manière disproportionnée de ses conséquences négatives », a déclaré le président de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina. Le Président sénégalais Macky Sall, qui est également président de l'Union africaine, a exprimé sa « déception face au petit nombre de dirigeants de pays industrialisés présents à l'événement ».

La feuille de route

En plus des motivations écologiques, la transition énergétique est une nécessité en Algérie pour des raisons économiques aussi. Il paraît évident que Samia Moualifi, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, reprendra la feuille de route de l'ex-Mteer dont elle a déjà récupéré les responsables et cadres. Avant de disparaître, l'ex-Mteer a eu le temps d'élaborer, à défaut d'une stratégie, une feuille de route sur quelques années, orientée vers l'économie d'énergie, le développement des énergies renouvelables et l'émergence d'un nouveau modèle énergétique. Une économie d'énergie de 10% par an dans les secteurs de l'habitat, du transport et de l'industrie est visée par l'Aprue (Agence pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie), qui est, depuis 1985, le principal instrument des pouvoirs publics dans ce domaine. L'Aprue placée sous tutelle du Mteer en 2021, devrait relever maintenant du Meer. Idem pour Shaems, (Société algérienne des énergies renouvelables), créée en avril 2021 par les Groupes Sonatrach (50%) et Sonelgaz (50%), à l'initiative du Mteer en concertation avec le ministère de l'Énergie et des Mines.

Shaems est chargée du développement du programme national des énergies renouvelables pour la production d'électricité, d'abord à travers le projet « Solar1000 ». Ce projet consiste en la constitution de Sociétés de Projet chargées de réaliser un ensemble de centrales électriques photovoltaïques d'une puissance totale de 1.000 mégawatts (MW) réparties sur cinq wilayas : Béchar, Ouargla, El Oued, Tougourt et Laghouat, en lots de 50 à 300 MW chacune.

Dans ce but, le Mteer a lancé des appels d'offres en décembre 2021. Le délai de remise des offres par les entreprises fixé au 30 avril 2022 a été prolongé, début avril, de 45 jours. Mi-juin 2022, il a été encore prolongé. Le Mteer prévoyait de lancer d'autres appels d'offres pour des projets plus importants dans le cadre du programme national qui ambitionne l'installation de 15.000 MW de sources renouvelables d'ici 2035. Ce programme adopté en février par le Gouvernement a été rectifié en mai 2015, puis réajusté en 2020, l'objectif a été ramené à 15.000 mégawatts (au lieu de 22.000 MW, initialement) et l'échéance éloignée à 2035 (au lieu de 2030).

La feuille de route « transition énergétique » comprend l'élaboration d'un nouveau modèle énergétique qui doit tendre vers un mix énergétique équilibré à l'échéance

2030, à partir de « l'évaluation fine et cartographiée des potentiels réalisables au titre de chaque filière : solaire, éolien, géothermie, valorisation énergétique des déchets ». La filière nucléaire, en tant que « source vierge de toute empreinte carbone », pourra figurer au mix énergétique à partir de 2035. Les résultats retenus seront ancrés dans le modèle énergétique algérien à 2030 et 2050. La production de l'hydrogène, notamment « vert », est considérée comme un objectif prioritaire. Des mesures d'appui sont envisagés, dont la création d'un Institut de la transition énergétique et des énergies renouvelables (Iteer), et le renforcement du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe, mis en place fin 2019 auprès du Premier ministre, et dirigé par le Professeur Nouredine Yassaa).

Ces objectifs dépendent de la loi sur la transition énergétique annoncée par le Gouvernement en septembre 2021. Selon les responsables algériens, la loi établira « les grands objectifs du nouveau modèle en inscrivant l'Algérie dans les tendances mondiales de révolution électrique et de lutte contre le dérèglement climatique. Elle visera à assurer la sécurité énergétique du pays et à sortir progressivement de la dépendance aux hydrocarbures en favorisant les énergies dites nouvelles et propres ».

L'état des lieux

Le Meer dispose d'un état des lieux, à fin décembre 2021, établi par le Cerefe dans son dernier rapport intitulé : « Bilan des capacités d'énergies renouvelables installées à la fin décembre 2021 » : la capacité d'énergies renouvelables (EnR) installée au niveau national en considérant l'ensemble des projets raccordés et non-raccordés au réseau, s'élève à 567,1 MW dont 438,2 MW hors hydroélectricité ; les installations EnR raccordées au réseau (hors hydroélectricité) sont évaluées à 401,3 MW dont 12 MW solaires photovoltaïques (PV) installées en 2021 pour l'hybridation des centrales thermiques dans le Grand Sud. Quant aux EnR hors réseau, selon la même source, une capacité totale de 36,9 MW a été installée à la fin décembre 2021. A la même date : les kits solaires installés dans les zones isolées, évalués à 17,2 MW, constituent près de la moitié (46%) de l'ensemble des installations solaires hors réseau recensées ; près de 840 écoles réparties sur l'ensemble du territoire national ont été équipées de systèmes solaires PV.

Le Cerefe note qu'une capacité additionnelle de 2 MW est en cours de réalisation et concernera près de 339 écoles. Des progrès considérables ont été observés en matière de réalisation des projets d'éclairage public solaire.

« Sur une capacité totale de 9,9 Mwc installée à la fin décembre 2021, l'éclairage public solaire représente désormais près d'un tiers (27%) des installations solaires hors réseau », fait observer le Cerefe, ajoutant qu'à cette date, les capacités d'éclairage public solaire installées ont plus que doublé par rapport à la fin décembre 2019 (soit +206% d'augmentation).

Pour les spécialistes qui s'intéressent depuis une quarantaine d'années aux énergies renouvelables en Algérie, le bilan du Cerefe aurait dû préciser la nature, l'origine, le fournisseur et le coût des équipements, ainsi que la date et le lieu d'implantation des installations, et donner des indications concernant les installateurs. Ils font observer que les questions de rendements, de maintenance et d'entretien auraient dû également être évoquées pour

souligner et mettre en valeur les capacités et les compétences de la ressource humaine impliquée. L'expérience acquise doit être explicitée pour pouvoir rendre compte du retour d'expérience en fonction du dimensionnement et du rendement des installations selon les saisons et leurs lieux d'installation géographiques. Autres interrogations pertinentes qu'ils soulèvent : quelle a été la participation et l'avis des bénéficiaires, particulièrement pour la protection et la sauvegarde des installations ? Sont-elles toujours fonctionnelles ? Tout un programme pour les chercheurs algériens.

En novembre 2020, le premier rapport annuel du Cerefe a recensé un faible nombre d'usines de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques en Algérie. Leur capacité de production se résume à l'assemblage de kits importés de l'étranger. Le Cerefe a enregistré la présence de quelques entreprises d'installation pouvant assurer la fourniture et la pose de systèmes photovoltaïques de faibles puissances pour la génération d'électricité et le pompage solaire. La 12^{ème} édition du Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA), qui se tiendra à Oran, du 24 au 26 octobre 2022, contribuera certainement à faire le point sur les potentialités de l'Algérie dans ce domaine.

La production des énergies renouvelables pour l'autoconsommation est encouragée par le Gouvernement qui a promis de lever les contraintes réglementaires qui entravent cette démarche, de prendre des mesures incitatives et de procéder à l'homologation des kits solaires individuels.

Cette démarche concerne la production des énergies renouvelables pour des usages autonomes (hors-réseau), notamment dans les zones d'ombres ; systèmes solaires autonomes, kits solaires individuels, systèmes de pompage de l'eau par énergie solaire...

Dans un pays plein de soleil comme l'Algérie, produire de l'électricité à partir du solaire devrait aller de soi. Le Dr Hocine Bensaad, expert en énergies renouvelables et membre du Conseil national économique, sociale et environnementale (Cnese), qui intervenait sur la Chaîne III de la radio algérienne, jeudi 29 septembre 2021, a recommandé de mettre des panneaux solaires sur les habitations pour produire de l'électricité, et des chauffe-eau solaires pour l'eau chaude.

Dans les établissements d'enseignement, les installations solaires seraient suivies par les enseignants de physique-chimie. Les centres hospitaliers également devraient, selon le Dr Hocine Bensaad, être alimentés en énergie solaire.

Le rôle du Haut conseil de l'Énergie

Les problèmes posés par un éventuel chevauchement de prérogatives entre le Meer et le ministère de l'Énergie et des Mines, tutelle de Sonatrach et de Sonelgaz qui constituent Shaems, devraient être réglés au sein du Haut conseil de l'Énergie créé en avril 2022 auprès du président de la République et chargé de fixer les orientations en matière de politique énergétique nationale. Parmi ses missions, le Haut conseil est appelé à suivre l'introduction et le développement des énergies nouvelles et renouvelables, la transition énergétique vers un nouveau modèle national de production et de consommation d'énergie en fonction des ressources énergétiques et minières nationales et à suivre les engagements extérieurs et des objectifs stratégiques à long terme du pays. Le secrétariat du Haut conseil est assuré par le ministre chargé de l'Énergie dont le représentant préside également un Comité technique chargé d'établir un rapport périodique sur le suivi et la mise en œuvre de décisions prises.

M'hamed Rebah

INFO EXPRESS

**Blida
Lancement de la réalisation du projet du complexe mère-enfant de Boufarik**

Les travaux de réalisation du complexe Mère-enfant de la commune de Boufarik (Nord de Blida) ont été lancés récemment a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya.

"Le chantier de ce projet destiné à atténuer la pression sur l'unique hôpital de la localité, a été lancé récemment. Il est doté d'une capacité d'accueil de 80 lits", a indiqué, à l'APS, le directeur des équipements publics, Noureddine Baâbcha.

Il a signalé l'affectation d'une enveloppe de 2,4 milliards de DA pour la concrétisation de ce complexe mère-enfant, avec un délai de réalisation fixé à 36 mois, sachant qu'il fait partie des projets du secteur ayant bénéficié d'une levée de gel, a-t-il précisé.

"De grands espoirs sont fondés sur ce nouveau projet pour l'amélioration des conditions de prise en charge des malades", a ajouté le même responsable, signalant la réalisation programmée d'un autre projet, également destiné à l'amélioration des prestations du secteur, à savoir un service des urgences à l'hôpital de Boufarik, pour une enveloppe de 140 millions de DA et un délai de réalisation fixé à 12 mois.

Toujours au titre de l'amélioration de la prise en charge des malades, la wilaya de Blida a, également, bénéficié d'un nouveau projet d'importance, attendu au lancement des parachèvement des procédures administratives y inhérentes, selon la même source.

Il s'agit de la réalisation d'un nouvel hôpital à Boufarik, doté d'une capacité d'accueil de 240 lits, pour une enveloppe financière estimée à 2,8 milliards de DA, a fait savoir le directeur des équipements publics. ■

IFA 2022

Samsung annonce sa volonté de créer l'expérience ultime de la maison durable

Samsung Electronics Co. Ltd. a dévoilé, lors de l'IFA 2022, sa vision de créer l'ultime maison durable grâce à des technologies avancées d'économie d'énergie et à des partenariats stratégiques, la société ayant pour mission de devenir la première marque d'appareils électroménagers à faible consommation d'énergie.

«Alors que les besoins des clients sont en évolution vers des options plus durables, nous sommes ravis d'y répondre en proposant les derniers appareils électroménagers intelligents à économie d'énergie», a déclaré Jae Seung Lee, président et responsable de la division d'appareils électroménagers numériques chez Samsung Electronics.

«En mettant à profit des appareils efficaces avec les fonctionnalités synergiques de SmartThings, nous prévoyons d'offrir une expérience de maison durable sans précédent».

Numéro 1 des économies d'énergie grâce aux technologies intelligentes

Avec l'introduction de SmartThings Home plus tôt cette année, Samsung a fondé les bases de la création d'une maison résolument durable. En alliant les appareils connectés à des services tels que SmartThings Energy avec AI Energy Mode, les utilisateurs sont en mesure de maximiser les économies d'énergie grâce aux optimisations.

Pour les lave-linge Samsung classés n°1 en matière d'efficacité énergétique, SmartThings Energy, associé à AI Energy Mode, optimise les cycles de lavage avec des technologies telles que AI Ecobubble™ permettant de réduire la consommation d'énergie jusqu'à 70 % en lavant les vêtements à l'eau froide tout en assurant un nettoyage efficace. Les réfrigérateurs Samsung, également classés n°1 en matière

d'efficacité énergétique dans sa catégorie, bénéficient de SmartThings Energy avec AI Energy Mode en ajustant intelligemment les températures sur la base des modèles d'ouverture de porte et de la vitesse du compresseur, ce qui permet aux utilisateurs d'économiser jusqu'à 10% sur leur consommation d'énergie. Cette économie devrait passer à 30% d'ici la fin de l'année – 15% de réduction grâce à l'algorithme AI du compresseur et du dégivrage, avec 15 % de réduction supplémentaire grâce au maintien d'une température interne moyenne plus élevée dans le réfrigérateur. Parmi les autres économies d'énergie marquantes, citons 40% pour le système de chauffage écologique, 2% pour les sèche-linge et 20% d'ici la fin de l'année pour le climatiseur (RAC). En outre, sur le marché européen, à partir de ce mois-ci, pour les nouveaux appareils Bespoke AI™, le congélateur Bespoke et le système de chauffage



écologique (EHS), Samsung s'efforce d'aller au-delà de ce qui est requis par la norme « A » actuelle, en offrant une économie d'énergie supplémentaire de 10% pour les modèles concernés. Ensemble, ces économies d'énergie serviront de précurseur à l'avenir de la durabilité que Samsung envisage pour ses appareils. À ce titre, Samsung s'est fixé pour objectif de veiller, d'ici 2023, à ce que 100% des gros appareils électroménagers tels que les réfrigérateurs, les machines à laver et les RAC et ESS soient dotés de la technologie Wi-Fi et capables d'intégrer SmartThings. En offrant une garantie de 20 ans – la plus étendue à ce jour – pour les moteurs à onduleur numérique et les compresseurs à onduleur numérique, la société ne fait pas que confirmer sa confiance dans la fiabilité de ses produits, elle s'engage également à réduire les déchets et à promouvoir la protection de l'environnement. ■

INFO EXPRESS

**Séisme de magnitude 7,6 en Papouasie Nouvelle-Guinée
Alerte au tsunami levée**

Un séisme de magnitude 7,6 a frappé l'est de la Papouasie-Nouvelle-Guinée dimanche, provoquant des dégâts sur des bâtiments près de la ville côtière de Madang et dans l'intérieur du pays, selon l'Institut américain d'études géologiques (USGS).

L'USGS qui avait initialement émis une alerte au tsunami, l'a rapidement levée. L'USGS a toutefois signalé qu'il pourrait y avoir « des fluctuations mineures du niveau de la mer dans certaines zones côtières ». Des coupures de courant et des dégâts sur des bâtiments ont été signalés dans différentes parties du pays. Le tremblement de terre s'est produit à une profondeur de 61 kilomètres, à environ 67 kilomètres de la ville de Kainantu, a indiqué l'USGS. Mais la secousse a été ressentie dans tout le pays, des villes proches de l'épicentre jusqu'à la capitale Port Moresby, située à près de 500 km. Des images d'une université à Goroka, ville située dans les montagnes de l'est, montrent de grandes fissures dans les murs. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui comprend la partie orientale de l'île de Nouvelle-Guinée et de nombreuses autres îles, se trouve sur la « ceinture de feu du Pacifique », qui est un point chaud pour l'activité sismique en raison de la friction entre les plaques tectoniques. En février 2018, un séisme de magnitude 7,5 avait frappé la région accidentée des hauts plateaux du pays, déclenchant des glissements de terrain, enterrant des maisons et tuant au moins 125 personnes.

Samedi, une série de secousses sismiques avait frappé la province indonésienne de Papouasie, située sur la partie occidentale de l'île de Nouvelle-Guinée, sans faire de victimes ou dégâts. En 2004, un séisme de magnitude 9,1 en Indonésie avait déclenché un tsunami qui avait fait 220.000 morts dans la région, dont environ 170.000 en Indonésie. ■

Croissant-Rouge algérien

Portes ouvertes sur la Journée mondiale des premiers secours

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, samedi avant-hier à Alger, des portes ouvertes à l'occasion de la Journée mondiale des premiers secours. A l'occasion de cette journée qui coïncide avec le 10 septembre de chaque année, le comité local du CRA d'Alger a organisé des portes ouvertes sur les premiers secours. Cet événement a vu l'organisation d'exposés au

grand public sur les méthodes d'intervention pour sauver des victimes d'accidents. Dans ce cadre, le secrétaire général du Comité local du CRA d'Alger-Centre, Hicham Boukessani, a présenté les orientations et les recommandations à suivre par le secouriste. Boukessani, également chargé de la formation des secouristes, a affirmé que le secouriste

doit rester au côté de la victime et doit cultiver les bons gestes tout au long des opérations de secours.

Pour sa part, le coordinateur du programme national du CRA, Ahmed Berbar a fait état de la formation de 3.000 secouristes du début de l'année jusqu'au septembre courant, dont 500 secouristes au niveau d'Alger. ■

Selon le prince Charles, proclamé roi :

« L'islam fait partie de l'Europe depuis si longtemps »

Alors qu'il a quitté l'Ecosse très abattu pour se parer des atours de la royauté, celui qui, hier encore, était prince de Galles, jusqu'à l'annonce du décès de sa mère, la reine Elisabeth II, accède officiellement au trône, ce vendredi 9 septembre 2022, sous le nom de Charles III. Destiné à régner dès sa naissance, le prince Charles, proclamé roi à l'âge de 73 ans, n'a jamais fait mystère de son vif intérêt pour l'islam, ni de son admiration sans bornes pour la richesse patrimoniale de la culture islamique.

En 2013, face à une presse britannique toujours friande d'informations croustillantes sur la famille royale, le fils aîné de feu Sa Gracieuse Majesté dévoilait, non sans satisfaction, son apprentissage de la langue arabe pour mieux

se plonger dans la lecture du Coran et en comprendre la quintessence du message divin. Le prince Charles, accompagné de son épouse, visitant la somptueuse Mosquée Al-Azhar en 2021, aux côtés du grand imam des lieux, Ahmed El-Tayeb Dans cette droite ligne, en 2021, lors de sa rencontre avec le grand imam d'Al-Azhar, Ahmed El-Tayeb, et de sa visite du Haut lieu de l'islam sunnite, véritable point d'orgue de son escalier très médiatisée en Egypte, il récita de mémoire plusieurs versets coraniques, dont il loua publiquement les vertus écologiques.

Alors que beaucoup s'interrogent d'ores et déjà sur le souverain qu'il sera, et pas seulement les experts des têtes couronnées, le discours que Charles III prononça il y a 29 ans de

cela, le 27 octobre 1993, dans l'enceinte prestigieuse de l'Oxford Centre For Islamic Studies, prend une résonance particulière, à la veille de son sacre. Voici en substance ce qu'il déclara : « La surprise, Mesdames et Messieurs, c'est de constater à quel point l'Islam fait partie de l'Europe depuis si longtemps, d'abord en Espagne, puis dans les Balkans, et à quel point il a contribué à la civilisation que nous considérons bien trop souvent, à tort, comme entièrement occidentale. L'Islam fait partie de notre passé et de notre présent, et ce dans tous les domaines de l'activité humaine. Il a contribué à la création de l'Europe moderne. Il fait partie de notre propre héritage et n'est pas un élément étranger». ■

Demande d'aide financière

Dame démunie avec enfants ainsi que sa mère âgée, malade à sa charge, demande à toute âme charitable de lui venir en aide afin de subvenir à leurs besoins.

Que Dieu vous le rende.

Mob : 0549 12 95 38

Royaume-Uni

Charles III officiellement proclamé roi du Royaume-Uni

Charles III, 73 ans, a été officiellement proclamé roi le samedi 10 septembre, succédant à sa mère la reine Elizabeth II, décédée il y a deux jours.

Lors d'une cérémonie historique au palais St James diffusée pour la première fois en direct, le Conseil d'accession, composé de hauts responsables politiques, de juges et de fonctionnaires, déclare Charles III roi des institutions de l'État, note l'agence de presse Anadolu.

Charles III est devenu roi jeudi 8 septembre 2022, après le décès de sa mère Elizabeth II, sauf qu'il doit assister à la cérémonie d'ascension, une étape formelle et constitutionnelle pour présenter le nouveau roi du pays, lors d'une cérémonie traditionnelle. La cérémonie a réuni de hauts responsables politiques actuels et anciens, dont la Première ministre Liz Truss et cinq de ses prédécesseurs.

Le nouveau roi, Charles III, a juré de suivre «l'exemple inspirant» de sa mère Elizabeth II dans l'accomplissement de ses fonctions.

«Je suis conscient de ce grand héritage et des devoirs et des lourdes responsabilités de la souveraineté qui me reviennent désormais», a-t-il déclaré. Le nouveau mo-



narque Charles III a également annoncé que le jour des funérailles sera férié. La date des funérailles devrait être annoncée le 19 septembre. Plus tôt jeudi, Buckingham Palace a annoncé le décès de la reine Elizabeth II, quelques heures après avoir révélé que sa santé s'était soudainement détériorée. La reine, le monarque le plus ancien du Royaume-Uni, est décédée à l'âge de 96 ans, alors qu'elle régnait depuis l'âge de vingt-six ans. Les funérailles de la reine Elizabeth II, décé-

dée jeudi en Écosse, auront lieu le lundi 19 septembre à Londres, a annoncé samedi le palais de Buckingham. Des dirigeants du monde entier sont attendus pour ces funérailles qui auront lieu à l'abbaye de Westminster à 11h. Le roi Charles III, son fils qui lui a succédé, a déclaré un jour férié au Royaume-Uni pour l'occasion. La dépouille d'Elizabeth II se trouve actuellement dans la salle de bal du château de Balmoral, en Écosse, où elle a rendu son dernier souffle. Elle sera ensuite transférée

au palais d'Holyroodhouse et à la cathédrale Saint-Gilles d'Édimbourg, avant d'être acheminée mardi vers Londres où elle sera publiquement exposée pendant quatre jours à Westminster Hall, la plus vieille section des Chambres du Parlement, après une procession dans les rues de Londres.

Le 19 septembre, à 10h44, le cercueil partira du palais de Westminster jusqu'à l'abbaye de Westminster, où le service funéraire aura lieu, a précisé le palais de Buckingham.

Agence

Pérou

Démission du quatrième chef de la diplomatie en 14 mois

Le ministre péruvien des Relations extérieures, Miguel Angel Rodriguez, a démissionné vendredi, cinq semaines à peine après sa nomination par le président Pedro Castillo, a annoncé le ministère.

Dans une lettre au président diffusée par le ministère sur son compte Twitter, M. Rodriguez annonce sa «renonciation irrévocable à la charge», rappelant avoir été nommé pour «revitaliser la politique extérieure du Pérou».

M. Rodriguez, avo-

cat de métier, avait pris ses fonctions le 5 août et remplacé le juriste César Landa. Il était le quatrième chef de la diplomatie en près de 14 mois de présidence de M. Castillo. Le premier, Hector Béjar était resté 19 jours en poste.

Les raisons de cette démission n'ont pas été explicitées mais la presse a évoqué récemment des désaccords entre le ministre et le président de gauche sur des questions touchant à des traités sur l'environnement.

APS



Cisjordanie

Un Palestinien tué par balles, par l'armée israélienne

Un jeune Palestinien, a été tué hier, par des tirs à balles réelles de l'armée israélienne, dans la ville de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, Le ministère palestinien de la Santé a déclaré par voie de communiqué consulté par l'Agence Anadolu, le «décès du jeune homme, Hamad Mustafa Hussein Abou Jeldah, 24 ans, après avoir été visé par des tirs des forces d'occupation israéliennes dans le camp de Jénine, il y a quelques jours.» Selon les médias palestiniens, Abou Jelda est décédé à l'hôpital gouverne-

mental de Jénine, où il avait été transféré après avoir été touché. Abou Jelda avait été blessé mardi, à Jénine, lors d'affrontements entre les Palestiniens et les forces de l'armée israélienne ayant pris d'assaut la ville.

Avec la mort d'Abou Jelda, le nombre de Palestiniens tués par l'armée israélienne depuis le début de l'année s'élève à 94 personnes, selon les données du ministère palestinien de la Santé.

L'entité sioniste attaque la mosquée Al Aqsa, et chasse les palestiniens d'Al Qods.



Palestine

Les colons attaquent la mosquée Al-Aqsa

Les Waqfs islamiques à Jérusalem ont rapporté que les cours de la mosquée Al-Aqsa ont été témoins d'incursions successives de groupes de colons du côté de la porte des Maghrébins, au cours desquelles ils ont exécuté des rituels talmudiques, effectué des marches provocatrices et écouté des explications sur le prétendu «Temple».

La mosquée bénie Al-Aqsa est exposée aux incursions quotidiennes des colons dans les périodes du matin et du soir, à l'exception du vendredi et du samedi, note l'agence de presse palestinienne Wafa. Certains militants israéliens de droite



ont plaidé en faveur de la destruction du complexe de la mosquée Al-Aqsa

pour faire place à un troisième temple. Ces militants ont de plus en plus

cherché à obtenir le soutien nécessaire pour renforcer la présence juive sur le site, malgré un accord de tutelle conclu de longue date entre Israël et la Jordanie, qui conserve le contrôle des lieux saints chrétiens et musulmans à Jérusalem.

Située à Jérusalem occupée, la mosquée Al-Aqsa est le troisième lieu saint pour les musulmans. C'était aussi la première Qibla de l'Islam, la direction vers laquelle les musulmans doivent se tourner pour prier, avant qu'elle ne soit changée en La Mecque, en Arabie Saoudite.

contribution

Face aux tensions géostratégiques en Ukraine Quelle place pour l'Algérie dans sa coopération énergétique avec l'Europe ?

Tous les accords qu'a signé l'Algérie pour une zone de libre-échange avec l'Europe, le monde arabe, et l'Afrique ont pour fondement à terme les baisses tarifaires qui sont un manque à gagner à court terme du fait du dégrèvement tarifaire, mais pour bénéficier des effets positifs, sinon les effets pervers l'emporteront. Du côté européen, on évoque des possibilités de discussions constructives, des relations bilatérales prometteuses aussi bien dans le domaine sécuritaire de l'énergie que dans d'autres secteurs. Aussi, malgré ces divergences conjoncturelles, il s'agit comme je l'ai souligné il y a quelques années lors d'une conférence, à l'invitation du Parlement européen à Bruxelles, de dépassionner les relations. Sur le plan géostratégique, plusieurs rapports entre 2018/2021 du département d'Etat US et de l'Union européenne saluent les efforts de l'Algérie en matière de sécurité et de défense où les tensions au niveau de la région influent, par ricochet, sur l'Europe.

L'Algérie qui a toujours respecté ses engagements internationaux, la coopération Algérie/Europe dans sa démarche d'évaluation réclamée ne vise nullement à remettre en cause l'Accord d'association mais, bien au contraire, à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération, l'objectif étant de favoriser un partenariat gagnant/gagnant, l'Europe ne devant plus considérer l'Algérie uniquement du point de vue d'un marché. Pour l'Europe, il n'est pas question de la modification de l'accord cadre, mais des recommandations qui permettraient de relancer la coopération entre l'Algérie et l'UE dans le but de mettre les relations économiques au centre de cette coopération, de donner à cet accord toute son importance et d'utiliser tout son énorme potentiel dans ses trois composantes: politique, économique et humaine.

L'Europe se félicite de l'assouplissement introduit récemment par les autorités algériennes de la règle 51/49 pour cent, au moins pour les secteurs non-stratégiques qu'il s'agira de définir avec précision, attendant toujours les décrets d'application de la loi des hydrocarbures et le nouveau code des investissements, mais souhaite la création d'un cadre juridique stable et transparent, propice à l'investissement, ainsi que la réduction des subventions, la modernisation du secteur financier et le développement du potentiel des partenariats public-privé. Aussi malgré ces divergences conjoncturelles, il s'agit de dépassionner les relations. C'est que l'Europe reste un partenaire clef pour l'Algérie comme en témoigne la structure du commerce extérieur de l'Algérie pour 2020, en attendant un bilan complet des échanges pour 2021, avec 48.5% des importations et 56.8% des exportations pour 2020. Par rapport à 2019, les importations en provenance de l'UE ont enregistré une baisse de l'ordre de 17.7% passant de 18.6 Mrd à 14.8 Mrd dollars US (USD).

De même, les exportations de l'Algérie vers ces pays ont baissé de 34.1%, soit à 13.4 Mrd USD. A l'intérieur de l'UE, on peut relever que le principal client de l'Algérie est à nouveau (comme en 2018) l'Italie avec 14.5% des ventes à l'étranger, suivi de la France, première de cette catégorie en 2019 et désormais en seconde position avec 13.7%, suivie par l'Espagne avec 9.8%.

Au sein de la région méditerranéenne et africaine, l'Algérie est un acteur stratégique en matière sécuritaire et énergétique. Après la visite en Algérie du président du parlement européen début septembre 2022, la coopération Algérie/Europe, dans sa démarche d'évaluation réclamée ne vise nullement à remettre en cause l'Accord d'association mais à l'utiliser pleinement dans le sens d'une interprétation positive de ses dispositions permettant un rééquilibrage des liens de coopération. L'objectif est de favoriser un partenariat gagnant-gagnant, l'Europe ne devant plus considérer l'Algérie qui entend diversifier ses partenaires, du point de vue d'un marché.

En termes d'importations, la France occupe toujours le premier rang au sein de l'UE avec 10.6%, suivie par l'Italie et l'Espagne avec des taux de 7.1% et de 6.2% du total. Les échanges dans le cadre de l'accord avec les pays de la Grande zone arabe de libre-échange (GZALE), ont enregistré une baisse de 9.6% en 2020 par rapport à l'année 2019, passant de 1.3 Mrd USD à 1.2 Mrd USD en rappelant que l'Algérie a ratifié fin 2019 l'accord ZLECAF, entré en vigueur en janvier 2021, prévoyant la suppression des droits de douane pour 90 % des lignes tarifaires sur 5 ans pour les pays les plus développés et sur 10 ans pour les pays les moins développés.

Dans le cadre de la Grande zone arabe de libre échange (GZALE), l'Algérie traite essentiellement avec 3 pays, à savoir la Tunisie, l'Egypte et le Maroc, qui représentent 80% des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays arabes et africains, qui ne dépassent pas les 3 milliards USD (1,5 Mds USD d'exportations et 1,5 Mds USD d'importations). Les pays de l'Asie viennent en 2ème position par zone géographique avec une part de 32.73% des importations de l'Algérie et de 28.7% des exportations vers ces pays avec une nette diminution passant de 9.2 Mrd à 6.8 Mrd USD. Parallèlement, les importations de l'Algérie en provenance de ces pays ont enregistré une diminution importante de 23.5%, passant de 14.7 Mrd USD à 11.3 Mrd USD.

L'essentiel des échanges commerciaux avec cette région étant réalisé avec la Chine, où existe un important déséquilibre commercial en défaveur de l'Algérie entre 2010/2021, qui reste le premier fournisseur de l'Algérie. Les échanges avec les pays d'Amérique (majoritairement USA, Brésil et Argentine) ont enregistré une baisse de 27.8% par rapport à 2019 (de 9.5 Mrd USD à 6.9 Mrd USD), les exportations étant passées de 3.9 à 1.5 Mrd USD (baisse de 60.4%), tandis que les importations ont baissé légèrement, de 5.6 Mrd USD à 5.3 Mrd USD (chute de 5.1%). La valeur des échanges avec l'Afrique a enregistré une baisse de 13% par rapport à 2019, soit une diminution de 456.3 Mio USD et les importations ont connu une baisse de de 16.2% (de 1.3 Mio à 1.1 Mio USD) et les exportations chutent également de 11.1% (de 2.2 Mio à 1.9 Mio USD), vers l'Afrique. L'UMA entre 2,4 et 2,9% est la zone au niveau de la région MENA qui connaît le moins d'intégration avec entre 2,4 et 2,9% (voir sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul et du docteur Camille Sari le Maghreb face aux enjeux géostratégiques Editions Harmattan Paris 2 volumes 1050 pages 2015/2016 ayant regroupé 36 experts des deux rives de la Méditerranée). L'enquête réalisée par la banque mondiale montre qu'en 2020 existent d'importantes disparités d'intégration entre les zones : Mercours entre 14,7 et 16,4%, Cedeao entre 8,7 et

11,5%, Comesa entre 5,7 et 5,9% et la Cea entre 3,7 et 5,9%. Certes pour l'Afrique, avec plus d'un milliard de consommateurs et un PIB combiné d'environ 3 000 milliards de dollars américains, la nouvelle zone de libre-échange continentale crée le deuxième plus vaste marché mondial derrière le Partenariat régional en Asie et dans le Pacifique, mais reste un long parcours, le commerce intra-africain en 2020 représentant environ 15,2% selon la CNUCED. La Sonatrach peut-elle fournir davantage de gaz à ses partenaires européens ? Les premiers indicateurs de production révèlent une augmentation de près de 5% de la production d'hydrocarbures, qui passe de 175,9 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2020 à 185,2 millions de TEP en 2021. Pour ce qui est du volume de production au niveau des unités de raffinage, nous avons une stabilité de l'ordre de 27,9 millions de TEP en 2021, contre 27,8 millions en 2020. S'agissant de la production de gaz naturel liquéfié (GNL), Sonatrach a réalisé en 2021 une progression de 14%, le niveau de production ayant atteint 26,3 millions de m3 en 2021 par rapport à la quantité produite en 2020 (23,1 millions de m3), tout en ayant couvert les besoins du marché national, estimés à 64 millions de TEP en 2021, soit une augmentation de 9% par rapport à 2020, avec une baisse importante des quantités importées (-70%), passant de 859.000 TEP en 2020 à 255.000 tonnes en 2021.

En ce qui concerne les niveaux d'exportation, le bilan fait état d'une augmentation significative de 18% entre 2020 et 2021, ce qui a permis d'accroître les quantités exportées de 80,7 millions de TEP fin 2020 à 95 millions en 2021 pour une recette (à ne pas confondre avec le profit net devant déduire les coûts) en 2021, d'une valeur dépassant 34,5 milliards USD (contre 20 Mds USD en 2020). Afin de développer les capacités nationales de production, en vue de répondre aux besoins internes qui enregistrent une croissance annuelle de 5%, ainsi qu'aux engagements contractuels avec les différents partenaires, notamment en Europe et en Asie, il est prévu que Sonatrach investit 40 milliards de dollars à l'horizon 2026, dont 8 Mds USD.

Les appoints en gaz naturel et/ou en GNL vers l'Europe sont tributaires de la disponibilité de volumes excédentaires après satisfaction de la demande du marché national, de plus en plus importante, et de ses engagements contractuels envers ses partenaires étrangers et cela nécessite un investissement important dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant- avec les firmes étrangères, afin de développer les infrastructures nécessaires pour le transporter à grande échelle. Pour l'Algérie, en s'en tenant aux données officielles, les réserves de pétrole sont estimées selon la déclaration officielle du ministre de l'Ener-

gie (source APS décembre 2020) à environ 10 milliards de barils et les réserves de gaz à environ 2500 milliards de mètres cubes pour le gaz traditionnel.

Les exportations, à ne pas confondre avec la production (et tenant compte d'un pourcentage d'injection de gaz dans les puits pour maintenir leurs activités, la différence étant la consommation intérieure) à ne pas confondre avec la production pour 2020/2021 ont fluctué entre 450.000/500.000 barils/j contre environ 1 million de baril d'exportation vers les années 2007/2008, et 40 milliards de mètres gazeux d'exportation en 2020 et 42/43 en 2021 (33% GNL et 67% par canalisation). La première destination du gaz algérien reste le marché européen, essentiellement l'Italie (35%), l'Espagne (31%), la Turquie (8,4%) et la France (7,8%). Mais existent des limites économiques, l'Algérie étant confrontée à deux contraintes majeures, la forte consommation intérieure qui avoisine les exportations actuelles en 2021, 50 milliards de mètres gazeux en 2025 selon le PDG de Sonelgaz et plus de 60 horizon 2030, renvoyant à l'urgence d'une nouvelle politique des subventions ciblées. Pour les canalisations nous avons le TRANSMED, la plus grande canalisation d'une capacité de 33,5 milliards de mètres gazeux via la Tunisie, le MEDGAZ directement vers l'Espagne à partir de Beni Saf au départ d'une capacité de 8 milliards de mètres gazeux qui après extension depuis février 2022 a une capacité qui a été portée à 10 milliards de mètres gazeux et le GME via le Maroc dont l'Algérie a décidé d'abandonner, le contrat s'étant achevé le 31 octobre 2022, d'une capacité de 13,5 de milliards de mètres gazeux.

En ce mois de septembre 2022, le constat est que les exportations sont toujours dominées par les hydrocarbures y compris les dérivés, pour le bilan 2021, 34,5 milliards de dollars dont 2,5 de dérivés comptabilisées dans la rubrique des 4 milliards de dollars hors hydrocarbures par le Ministère du commerce, soit environ 98% des exportations totales et en mars 2022, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach irriguant l'ensemble du corps économique et social : taux de croissance, taux d'emploi, niveau de l'inflation, réserves de change : 194 milliards de dollars au 01 janvier 2014 et ayant terminé au 31/12/2021 à environ 44 milliards de dollars. Aussi, à court terme, elle peut augmenter substantiellement les volumes, peut être entre 4 à 5 milliards de mètres gazeux à travers le Transmed via l'Italie où l'Algérie a exporté en 2021, environ 22 milliards de mètres gazeux vers l'Italie sur une capacité du gazoduc de 33,5 milliards, C'est si Sonatrach est confronté à plusieurs contraintes : des contrats de gaz fixes à moyen et long terme dont la révision des clauses demandent du temps ; le désinvestissement dans le secteur la nouvelle loi des hydrocarbures par certains assouplissement notamment fiscal pourrait attirer les investissements étrangers mais à moyen terme et devant tenir tenant compte de la forte concurrence étrangère et surtout de la forte consommation intérieure qui risque à l'horizon 2025/2030 de dépasser les exportations actuelles.

Dr Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités, expert international (A suivre...)

Relizane

Les piétons oubliés

Les habitants de la périphérie de Relizane, chef-lieu de wilaya, ont le sentiment d'être oubliés par les pouvoirs publics, sans aucun programme de reconstruction ni de réhabilitation des endroits publics dans certaines cités de forte densité. Pour beaucoup, l'argent qui coulait à flots durant les différents programmes quinquennaux n'a pas été mis à profit pour combler le déficit qu'accuse la région en matière d'équipements publics et des commodités indispensables (eau, assainissement, routes, écoles, centres de santé, etc.).

En effet, à voir les trottoirs de la ville de Relizane, on aurait dit qu'ils n'ont jamais été refaits. Et pourtant, plusieurs opérations de réfection ont touché



tous les trottoirs. On remarque que la plupart des trottoirs n'ont jamais été rénovés. Plusieurs trappes de sécurité sont complètement dévastées, puisque plusieurs habitants se sont plaints pour dénoncer ces trappes cassées, disloquées ou même trouées, notamment au niveau de la cité Bermadia où une trappe

s'est complètement affaissée et constitue un danger permanent pour les passants. Ces chemins sont devenus un véritable casse-tête pour les passants et les résidents, surtout le soir où on ne peut facilement distinguer ces chaussées défectueuses, puisque, plusieurs accidents sont régulièrement observés. Des

citoyens en colère et las de cette situation, nous ont contacté et demandé aux instances compétentes de prendre en charge ce genre de situation, d'autant plus que cette route connaît de jour en jour une dégradation.

N.Malik

Souk Ahras

Pour la réalisation de 4 nouvelles structures d'Algérie Poste

Les travaux de réalisation de quatre (4) nouvelles structures de l'entreprise Algérie Poste seront lancés au début de l'année 2023, dans la wilaya de Souk Ahras et ce, en vue d'améliorer le service public, a indiqué samedi le directeur local des postes et des télécommunications, Samir Bouaziz.

Dans une déclaration à l'APS, M. Bouaziz a expliqué que ces projets consistent en la réalisation d'un complexe postal au plan d'occupation du sol POS 10 au chef-lieu de wilaya qui regroupe un bureau de poste, un centre de dépôt et de distribution postale, ainsi qu'un centre financier.

Il s'agit également du lancement des travaux de réalisation de 3 bureaux de poste dans les communes de Madourouch et Oum El Adhaim, ainsi qu'un autre à la cité 26 avril 1958 dans la ville de Souk Ahras, selon la même source. Par ailleurs et dans le domaine de la té-

léphonie et de l'internet à haut débit via la fibre optique, le même responsable a expliqué que 16 nouveaux sites ont été dotés par cette technologie avec un total de 7.680 points d'accès, ajoutant que le nombre de clients reliés au réseau de la fibre optique à travers cette wilaya frontalière est passé à 1.007 clients. En matière de télécommunication, la wilaya de Souk Ahras affiche des indicateurs «positifs» du fait que le nombre de citoyens raccordés au réseau de téléphonie fixe, fournissant les technologies de connectivité modernes, est estimé à plus de 63.000 abonnés, en sus de 481.053 abonnés connectés au réseau de téléphonie mobile, tandis que le nombre des clients ayant accès à internet a atteint 49.079 abonnés, a-t-on précisé. Le secteur de la Poste à Souk Ahras sera aussi renforcé à la faveur de l'installation de neuf (9) guichets automatiques de billets (GAB), ce qui per-

mettra de rapprocher davantage les services d'Algérie Poste des citoyens et contribuera à absorber la pression enregistrée dans les bureaux de poste. Ce service incitera les citoyens à l'utilisation de la carte «Edahabia» dans le paiement électronique, tel que le paiement des factures d'électricité et du gaz, les factures de consommation d'eau, les abonnements téléphoniques et d'autres services commerciaux, a-t-on ajouté. Afin de moderniser l'équipement public et de généraliser la technologie de la fibre optique dans la wilaya de Souk Ahras, le même responsable a révélé que les travaux d'une opération de dotation de 48 sites administratifs d'assemblées populaires communales (APC) de cette technologie ont été lancés récemment, ce qui permettra aux citoyens de bénéficier du retrait des documents d'état civil plus rapidement.

APS

Skikda

Festival de la pizza

La première édition du Festival de la Pizza, appelé localement «la Pits» a été lancée, samedi, à la place 1^{er} novembre du centre-ville de Skikda, avec la participation de 100 préparateurs de différentes wilayas du pays.

Le festival de deux jours sera marqué par l'organisation de trois (3) concours, deux durant la première journée pour la catégorie des moins de 18 ans, et pour les amateurs, alors que la seconde journée sera consacrée à la catégorie des

professionnels et spécialistes dans la préparation de la pizza, selon les organisateurs.

Dans ce cadre, M. Zoheir Hamimas, le chef de l'entreprise Pub Car, start-up ayant décroché plusieurs brevets d'invention initiatrice du festival en collaboration avec les services de l'Assemblée populaire communale de Skikda, a précisé à l'APS que l'objectif est d'œuvrer pour proposer de nouvelles idées entrant dans le cadre de la promotion du

Tourisme. Les trois lauréats de chaque catégorie décrocheront des prix de la «meilleure Pizza», «meilleur goût» et «meilleure forme» qui seront décernés par le jury composé d'anciens spécialistes (pizzaïolos spécialistes) de la wilaya et ceux reconnus à travers le pays, a-t-on appris des organisateurs. Les lauréats recevront des prix à la clôture du festival, a-t-on souligné.

APS

El Bayadh Plus de 16.000 quintaux de céréales engrangés

La coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS) de la wilaya d'El Bayadh a réceptionné plus de 16.000 quintaux de différentes variétés de céréales au titre de la campagne des labours-semailles, qui s'est achevée récemment, a-t-on appris, samedi, du directeur de cette coopérative.

Mohamed Atbi a indiqué qu'il a été collecté plus de 9.000 quintaux de blé dur, plus de 480 quintaux de blé tendre et plus de 6.600 quintaux d'orge.

Le reste est constitué de 290 quintaux d'avoine, assurant que le paiement des récoltes a été effectué pour près de 440 céréaliculteurs. Le même responsable a valorisé la large adhésion des agriculteurs pour cette opération de livraison de leur produits aux coopératives, faisant observer que l'opération, menée conjointement avec la direction locale des services agricoles, se poursuivra jusqu'à la fin de ce mois de septembre.

Selon la même source, les agriculteurs qui ont livré leurs productions à la CCLS ont reçu leur argent en un temps très court et dans de bonnes conditions. Par ailleurs, tous les moyens ont été mobilisés pour la réussite de cette opération de réception des récoltes de céréales, à l'instar de l'ouverture de deux points de ramassage à Bougtob et El Bayadh, qui totalisent une capacité de stockage de plus de 70.000 quintaux, a fait observer M. Atbi. Il a également signalé qu'il sera procédé au transfert de la récolte, dans une étape prochaine, vers les docks silos principaux relevant de la CCLS.

APS

Algérie-France

La possible réconciliation autour du savoir

Un premier bilan rapide de la visite du président Emmanuel Macron est que, objectivement, des efforts ont été faits et par-dessus tout, il y a, exception faite pour le septennat de Jacques Chirac, une volonté d'avancer, sauf que les fondamentaux du contentieux mémoriel demandent à être éclaircis. On peut comprendre que chaque pays défende ses intérêts, mais nous n'avons pas perçu de rupture franche.

Des partenariats, l'Algérie en a déjà signés avec les locataires de l'Élysée, mais avec le résultat que l'on connaît. Par ailleurs, les Algériens et les Algériennes auraient sans doute apprécié que le Président français se recueille devant les icônes et martyrs de la Révolution. Le Président Macron se recueillant à El Alia, devant le monument de l'Émir, cela aurait eu une symbolique extraordinaire. Il en est de même que rendre visite à Roger Hanin aurait été, de mon point de vue, beaucoup mieux apprécié que d'inviter une personne du culte clivante. Plus délicat aussi, réduire l'immense culture algérienne au raï est très réducteur. Pis encore, la France semble miser sur une vision occidentale de la culture. Ce qui ne peut qu'ajouter un « accroc » de plus dans l'ambition permanente de l'Algérie de consolider un projet de société rassembleur, notamment sur le plan d'une culture multiple.

Enfin, il me semble que les intentions sont nombreuses, c'est un véritable catalogue à la Prévert. Je vais proposer quelques idées pour l'avancement de deux dossiers. La mémoire avec la nécessité d'un état des lieux sans concurrence victimaire, car en l'occurrence, il n'y a pas photo entre la victime et le bourreau. Le deuxième dossier est d'aller d'une façon généreuse pour comprendre une mobilité choisie par les deux partenaires, aussi bien la France que l'Algérie qui auront à gagner. Le chemin de la réconciliation a un prix, celui d'aider l'Algérie à un saut technologique qualitatif, qui est un acompte sur la dette du savoir. Le président Macron a effectué une visite d'amitié en Algérie, vieille nation trois fois millénaire. Il était accompagné par 42 citoyens français ayant aussi, pour certains, une double nationalité. On peut applaudir pour eux à ce retour à l'alma mater, qui n'arrête pas d'être revendiquée sans apport véritable. Gageons que les accompagnateurs puissent être des ponts et œuvrent à être des artisans d'un rapprochement des deux peuples.

Plusieurs entretiens ont permis d'abord une évaluation de ce qui a été fait ces dernières années. Ainsi, les entretiens ont permis « l'évaluation de la réalisation des objectifs de la Déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération, établie entre les deux pays en 2012 ». Pour le président de la République Abdelmadjid Tebboune, il a été convenu avec le président français Emmanuel Macron d'ancrer une nouvelle orientation de renforcement des relations bilatérales, fondée sur l'établissement d'un partenariat global d'exception, selon les principes du respect et de la confiance mutuels et de l'équilibre des intérêts entre les deux états.

Dans une déclaration de presse commune, à l'issue des entretiens avec son homologue français, le président Tebboune a déclaré : « Nous avons évoqué ensemble tous les volets ayant trait à la coopération bilatérale et les moyens de la renforcer, en vue de servir les intérêts communs de nos deux pays et de garantir à nos relations, tous domaines confondus, un élan qualitatif à même d'assurer une consécration de la nouvelle orientation que nous avons convenu d'ancrer. Cette même orientation

est fondée sur l'établissement d'un partenariat global d'exception conformément aux principes du respect et de la confiance mutuels, et de l'équilibre des intérêts entre les deux États », a-t-il soutenu. « La franchise habituelle » démontre « la particularité, la profondeur et la diversité des relations qui lient nos deux pays, ceux-ci englobant l'ensemble des domaines, allant de l'histoire commune et de la mémoire, au dialogue et à la coordination sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun ». Cette visite marque la volonté « d'impulser une vision nouvelle basée sur un traitement d'égal à égal et l'équilibre des intérêts ». « Le passé, nous ne l'avons pas choisi. Nous en héritons, c'est un bloc, il faut le reconnaître. Nous avons une responsabilité. C'est de construire notre avenir pour nous-mêmes et nos jeunesse », a dit Emmanuel Macron. « Nous allons travailler pour pouvoir traiter les sujets plus sensibles de sécurité, mais qui ne doivent pas empêcher de développer des plans de mobilité choisis pour nos artistes, nos sportifs, nos entrepreneurs, nos universitaires, nos scientifiques, nos responsables politiques d'une rive à l'autre de la Méditerranée, de bâtir davantage de projets communs », a annoncé Emmanuel Macron. Le chef de l'État français a annoncé la création d'un fonds spécifique de soutien de 100 millions d'euros et souhaite bâtir des initiatives communes sur le plan scientifique et diplomatique. « Je souhaite que ce fonds puisse accompagner nos diasporas et nos binationaux sur les projets qu'ils auront à conduire dans ce secteur », a dit Emmanuel Macron.

La Déclaration d'Alger : un partenariat privilégié

« Soixante ans après l'indépendance de l'Algérie, et dans l'esprit des Déclarations d'Alger de 2003 et de 2012, la France et l'Algérie, fortes des liens humains exceptionnels qui les unissent et résolument déterminées à promouvoir leur amitié et à consolider leurs acquis en matière de coopération et de partenariat, renouvellent leur engagement à inscrire leurs relations dans une dynamique de progression irréversible à la mesure de la profondeur de leurs liens historiques et de la densité de leur coopération. (...) La France et l'Algérie décident d'inaugurer une nouvelle ère de leurs relations d'ensemble en jetant les bases d'un partenariat renouvelé. Ce nouveau partenariat privilégié, devenu une exigence dictée par la montée des incertitudes et l'exacerbation des tensions régionales et internationales, fournit un cadre pour concevoir une vision commune et une démarche étroitement concertée pour faire face aux nouveaux défis globaux (crises globales et régionales, changement climatique, préservation de la biodiversité, dans le respect du droit international et dans l'esprit du multilatéralisme ».

« La France et l'Algérie décident de rehausser leurs concertations politiques traditionnelles par l'institution d'un haut conseil de coopération » au niveau des chefs d'État. Le haut conseil de coopération supervisera les activités des différents mécanismes de la coopération bilatérale et donnera les

grandes orientations sur les principaux axes de coopération. « S'agissant du dossier histoire et mémoire, les deux parties entreprennent d'assurer une prise en charge intelligente et courageuse des problématiques liées à la mémoire. Elles conviennent d'établir une commission conjointe d'historiens français et algériens chargée de travailler sur l'ensemble de leurs archives de la période coloniale et de la guerre d'indépendance. Ce travail scientifique a vocation à aborder toutes les questions, y compris celles concernant l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des disparus, dans le respect de toutes les mémoires. Ses travaux feront l'objet d'évaluations régulières sur une base semestrielle ». « En ce qui concerne la dimension humaine et la mobilité, conscientes que les liens humains constituent le vecteur, par excellence, de la redynamisation effective du partenariat bilatéral, les deux parties conviennent d'engager une réflexion pour que la circulation des personnes entre les deux pays soit organisée et encadrée pour être pleinement respectueuse des lois, intérêts et contraintes du pays d'accueil, tout en favorisant des échanges humains liés aux dynamiques économique, sociale, académique et touristique entre deux pays et deux sociétés partageant des liens multiples, avec pour objectif d'encourager la mobilité entre les deux pays, notamment pour les étudiants, entrepreneurs, scientifiques, universitaires, artistes, responsables d'associations et sportifs, permettant de conduire davantage de projets communs. Elles s'engagent, par ailleurs, à valoriser le potentiel que représentent la communauté algérienne en France et les citoyens binationaux dans le développement de la relation bilatérale et à appuyer les projets que ces acteurs portent en ce sens en France comme en Algérie. L'appui à des projets d'investissement d'avenir en France et en Méditerranée, initiés notamment par les PME, à travers le fonds de 100 millions d'euros pour les entrepreneurs issus de la diaspora maghrébine qui sera implanté à Marseille ».

La dimension sécuritaire : un paramètre important dans une région aussi fragile

Pour la première fois, les présidents et les services de sécurité des deux côtés, y compris l'armée, « pour la première fois depuis l'indépendance » de l'Algérie en 1962, annoncent des actions communes « dans l'intérêt de notre environnement géopolitique ». Pour Alger, la visite d'Emmanuel Macron consacre son rôle stratégique en Afrique du Nord, sachant que l'Algérie partage 1400 kilomètres de frontières avec le Mali, d'où la France a dû se retirer récemment, et près de 1000 kilomètres avec la Libye, plongée dans le chaos depuis la chute de Kadhafi, et qui a connu ce samedi 27 août un regain de violence inquiétant. Ayant perdu pied au Mali, il était, en effet, important pour la France de retrouver des rapports de pleine confiance avec l'Algérie, dont la profondeur géographique et l'influence au

Mali ne sont pas négligées. Pour « rehausser » le niveau de « leurs concertations », Paris et Alger vont instaurer un « haut conseil de coopération » au niveau des chefs d'État, qui se réunira « tous les deux ans », alternativement à Alger et à Paris, pour examiner les questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun.

Production du système éducatif algérien pendant 132 ans Pour avoir une idée du gap scientifique de l'Algérie à l'indépendance et pour lancer une possible de réflexion sur ce que pourrait être la voie de la réconciliation – après naturellement la reconnaissance de l'atrocité de la colonisation d'une façon franche – il est important de faire un état des lieux de l'éducation en 132 ans d'occupation sans concession. L'un des grands problèmes que connaît l'Algérie est le retard dans l'éducation et les disciplines scientifiques. Pour avoir une idée du désastre, la citation de Tocqueville « autour de nous les lumières sont éteintes » résume mieux que 1000 discours la condition du système éducatif. Il sera encore plus tragique au bout de 132 ans de colonisation. Ainsi à s'en tenir aux statistiques officielles, en 1889, par exemple, 10.757 enfants musulmans étaient scolarisés, soit 1,9% des 535.389 enfants en âge d'être scolarisés. Devant le Sénat le 26 juin 1891, Jules Ferry dénonça avec raison « l'état d'esprit particulier qui sévit en Algérie, cette secrète malveillance quand il s'agit de l'école arabe ». En 1908, il y avait 33.347 enfants musulmans scolarisés, soit 4,3% des enfants scolarisables. En 1914, on ne comptait que 47.263 écoliers sur 850.000 enfants d'âge scolaire, soit 5,7%. En 1954 à la veille du déclenchement de la Révolution, à peine 12,55% des 2,4 millions d'élèves en âge d'être scolarisés contre une scolarisation pratiquement totale des enfants européens.

Le nombre des étudiants musulmans de l'Université d'Alger était dérisoire avant 1914 (6 étudiants en 1884 sur un total de 585 en 1914). En 1920, ils étaient 47 pour l'ensemble des facultés, soit 3,4% des effectifs, et en 1936, 94 sur 2 258 (4,16%). En 1938, il y aurait eu 112 musulmans sur 2211 (5%), en 1939, 94 sur 2246 (4,18%).

À la rentrée scolaire de 1954, on comptait 528 étudiants (dont 51 étudiantes). Sur les 528 étudiants (12%) à l'Université d'Alger créée en 1909, 179 sont inscrits en droit, 165 en lettres, 66 en médecine et seulement 118 en sciences.

Aucun Algérien en technologie. L'Institut national agronomique, créé en 1909, ne formait que des ingénieurs européens d'Algérie. Il en est de même de l'École d'ingénieur créée en 1923.

On comprend que dans ces conditions, un système éducatif parallèle se met en place. « En 1931, l'Association des Ouléma d'Algérie à Alger met en place, entre 1931 et 1947, un réseau national de 174 médersas (écoles) en langue arabe employant 274 maîtres. En 1955, 193 écoles, dont 58 médersas dispensant un enseignement plus élevé à 11.000 élèves sur 35 150. Le nombre d'élèves à l'Institut Ben Badis s'élevait à environ 700. »

**A Suivre...
Chems Eddine Chitour**

Sélection nationale des U17

Le gardien Hemmache veut être «le digne héritier de M'bolhi»

Le gardien de la sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17), fraîchement sacrée championne arabe, Mathias Hemmache, a indiqué vouloir suivre les traces de Raïs M'bolhi qui s'est imposé en titulaire à part entière en équipe nationale 'A' depuis le Mondial-2010.

«Mon ambition majeure est de reprendre le témoin de M'bolhi. Ce dernier est mon modèle, et je vais tout faire pour réussir une carrière similaire en sélection algérienne», a déclaré à l'APS le dernier rempart des champions arabes.

Le portier de 16 ans est l'une des révélations des petits Verts, lors de la 4^e édition de la Coupe arabe clôturée jeudi passé à l'issue de la finale remportée par l'Algérie face au Maroc (1-1, 4-2 aux tirs au but), au stade Abdelkrim-Kerroum à Sig (Mascara).

«Je suis bien chanceux d'avoir contribué à ce sacre pour ma première expérience en sélection nationale. Cela augure d'une carrière que je souhaite pleine de succès sous le maillot algérien», a-t-il ajouté.

Mathias Hemmache, qui évolue au Canada, s'est dit, en outre, très motivé à réussir avec ses coéquipiers leur prochain objectif qui est de valider un billet pour le prochain Mondial de la catégorie. Cela passe par un parcours de premier ordre lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique prévue en avril 2023 en Algérie. «Maintenant qu'on a triomphé en Coupe arabe, notre prochain objectif est de réussir en Coupe d'Afrique car on rêve tous de participer au Mondial», a-t-il encore insisté.



■ Mathias Hemmache évolue au Canada.

Sur le plan personnel, le jeune Hemmache, qui a encaissé seulement deux buts en six matches lors du rendez-vous arabe, nourrit de grandes ambitions. Son souhait majeur est de gravir un échelon dans sa carrière en club en décrochant un contrat au sein d'une grosse écurie européenne. «Je travaille dur pour atteindre cet objectif. Certes, je bénéficie d'une bonne formation au sein de mon club canadien de Montréal, mais je me suis fixé comme objectif de jouer dans un avenir proche en Europe», a-t-il soutenu. Pour les spécialistes, il ne s'agit nullement là d'une ambition démesurée, au regard du potentiel montré par le jeune «keeper» lors de l'épreuve arabe.

A 16 ans, il joue avec les U23 au Canada

Son entraîneur en sélection nationale, Arezki Remmane, est d'ailleurs le mieux placé pour attester des qualités énormes dont dispose le jeune portier qui

a rendu, jeudi passé, très heureuse sa grand-mère. Cette dernière a fait le déplacement de la Kabylie jusqu'à Sig spécialement pour encourager son petit-fils en finale de la Coupe arabe.

«Hemmache est l'une des révélations de la Coupe arabe. Personnellement, j'estime qu'il méritait amplement le trophée du meilleur gardien de tournoi qui a été décerné au portier de la sélection marocaine. Nous sommes très heureux d'avoir un gardien aussi brillant comme lui dans notre effectif», s'est félicité le coach national. Remmane n'omet pas aussi de rendre à César ce qui appartient à César, en soulignant le mérite de l'ancien joueur de l'USM Blida et du MC Alger, Abdennour Krebaza, dans la détection du jeune portier. «C'est Krebaza, qui réside actuellement au Canada, qui a repéré ce gardien. Il me l'a alors conseillé tout en prenant le soin de m'envoyer des vidéos de lui. Après avoir bien visionné les-

vidéos, les membres du staff technique et moi avons alors décidé de lui faire appel pour le voir à l'œuvre de plus près. Je dois dire qu'il a réussi à confirmer tout le bien qu'on pensait de lui dès le premier stage», a raconté Remmane. Désormais, Hemmache, tout comme certains de ses coéquipiers en sélection nationale des U17, peut légitimement ambitionner de gagner vite des galons dans les sélections nationales des différentes catégories, comme il l'a déjà fait en club où il a été promu en équipe des moins de 23 ans. Cependant, le plus important pour lui à présent est de garder la tête sur les épaules. L'intéressé en est d'ailleurs conscient, comme l'indiquent ses propos lui-même, ce qui rassure déjà ses fans et ceux de la sélection nationale, puisqu'ils voient en lui le digne successeur de M'bolhi, dont la carrière internationale tire à sa fin.

R. S.

FOOTBALL

L1 : L'OM renverse Lille et rejoint Paris

L'OM a rejoint le Paris SG en tête du Championnat grâce à sa difficile victoire 2-1 contre Lille samedi lors de la 7^e journée au Vélodrome, qui a assisté au premier but à domicile d'Alexis Sanchez et attend désormais le retour de la Ligue des Champions, dès mardi contre Francfort. Le rythme s'accélère mais Marseille tient le choc, toujours invaincu en L1 (six victoires et un nul) après avoir su retourner une situation pas très bien emmanchée contre une équipe de Lille qui a manqué d'un peu de poids offensif et qui reste 6^e en attendant les autres matches.

Mercredi soir, l'OM est revenu de Londres et du Tottenham Stadium avec une défaite (2-0), mais aussi avec la conviction d'avoir été à la hauteur et d'être sur le bon chemin. L'idée était donc de rebondir immédiatement face à Lille mais l'histoire a failli ne pas s'écrire tout à fait comme prévu.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Championnat d'Afrique de tennis de table

L'Algérie termine avec six médailles au total

La sélection algérienne de tennis de table a clôturé les 25^{es} Championnats d'Afrique seniors (garçons et filles) organisés à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), avec une moisson de six médailles (1 argent et 5 bronze).

Avec cette moisson, la sélection nationale a atteint son objectif, en améliorant sa récolte réalisée lors du dernier championnat d'Afrique au Cameroun où elle s'était adjugée trois médailles de bronze.

Et comme à Yaoundé, l'Algérie a réussi, à Alger, à qualifier ses équipes (garçons et filles) au prochain Mondial, prévu en 2023 en Afrique du Sud. La dernière journée des joutes d'Alger, auxquels ont pris part une centaine de pongistes de 28 pays dont l'Algérie, a permis à l'Algérien Mehdi Bouloussa d'offrir la dernière consécration à son pays, à savoir le bronze de l'épreuve du simple, après avoir

perdu sa demi-finale face au meilleur égyptien, Omar Assar, classé 15^e mondial, sur le score de 4-0 (3-11, 10-12, 6-11 et 8-11). L'Algérien a partagé la médaille de bronze avec le Nigérien Taiwo Mati, éliminé par son compatriote et meilleur africain, Aruna Quadri et vainqueur de l'épreuve devant l'Égyptien Assar.

Avant d'atteindre le cap des demi-finales, le pongiste Mehdi Bouloussa avait écarté en quart de finale, l'Égyptien Mohamed El-Beiali (Egy) 4-0 (11-7, 11-4, 11-8, 11-6), en 8^e de finale, le Sénégalais Ibrahima Diaw 4-1 (11-8, 9-11, 11-9, 12-10 et 11-7), et avant cela le Tunisien Wassim Essid 4-0 (11-8, 11-9, 11-8 et 11-4).

Les autres médailles algériennes ont été l'œuvre de pongistes habitués à prendre part à ce genre de rendez-vous et qui «n'ont pas démerité», selon le staff technique national, tout en louant le mérite des autres ath-

lètes qui ont réalisé de bonnes prestations dans un Championnat seniors, alors qu'ils font encore partie des catégories juniors, espoirs, voire moins. Par équipes garçons, le trio Mehdi Bouloussa, Larbi Bouriah et Sami Kherouf a remporté l'argent après avoir été battu en finale par l'Égypte (3-1), alors que dans la même épreuve féminine, l'équipe composée de Katia Kessaci, Lynda Loghraïbi et Naseri Malissa s'est contentée de la médaille de bronze, après sa victoire sur Maurice (3-1).

Dans les épreuves doubles, garçons et filles, les pongistes sont également montés sur la 3^e marche du podium. Le duo Lynda Loghraïbi-Katia Kessaci a perdu sa demi-finale face aux Égyptiennes Alaa Yehia/Hana Goda 1-4 (7-11, 6-11, 11-6, 3-11, 5-11) et Mehdi Bouloussa et Larbi Bouriah ont connu le même sort devant les Égyptiens Khalid Assar/Ahmed Saleh 1-4 (12-14, 12-

10, 4-11, 5-11, 3-11). A l'exception des épreuves par équipes, où les règlements prévoient le déroulement des matches pour désigner les vainqueurs des médailles de bronze qui se qualifient pour les Championnats du monde de l'année d'après, les autres épreuves permettent aux demi-finalistes de prendre les médailles de bronze sans jouer.

La dernière consécration en bronze de l'Algérie est à mettre à l'actif de la jeune Madina Seddiki dans l'épreuve du double mixte/mixte (une nouvelle épreuve qui rassemble deux athlètes de différents pays). Seddiki était coéquipière de la Tunisienne Maram Zoghلامي. Les 25^{es} championnats d'Afrique de tennis de table ont été remportés par l'Égypte qui a raflé, tous les titres, à l'exception de l'épreuve du simple garçons revenue au leader africain, le Nigérien Aruna Quadri.

en direct

Championnat d'Afrique de tennis de table
 L'Algérie termine avec six médailles au total

le match à suivre

L1
 L'OM renverse Lille et rejoint Paris

football

Sélection nationale U17
 Le gardien Hemmache veut être «le digne héritier de M'bolhi»

Coupe arabe Une victoire qui donne de la force aux joueurs algériens



L'actualité sportive reste extrêmement dominée par cette formidable réalisation des jeunes Algériennes de moins de 17 ans. Une réussite, voire un exploit vite transporté avec sa résonance au-delà des frontières des champions. La défaite provoque, elle se croise à chaque fin de partie avec ceux qui font la promesse de rentrer avec le trophée. Mais il s'avère, que la sanction est dure, très dure, et il faut rapidement trouver le ou les motifs qui feraient justifier cette défaite.

La victoire s'arrache sportivement

La victoire des jeunes algériens U17, leur ouvre les portes de l'histoire. «Nous avons joué au football, notre stratégie était claire, ne rien donner à l'adversaire et l'état d'esprit était là... Nous savons que nous avons le potentiel pour être en finale et nous avons joué la finale, ce n'est pas encore fini avec cette génération qui va continuer à surprendre.»

Le reste viendra «tranquillement» s'est contenté de dire Ramane, le sélectionneur des Verts. «C'est un peu dire que ceux qui côtoient le football de haut niveau, comme les artisans de l'autre génération qui étaient dans les tribunes, savent que les jeunes espoirs ont pour objectif d'approcher leur rêve : celui d'évoluer, demain dans des grands clubs pros et entrer dans le monde professionnel. Ils ont aussi l'importance qu'ils accordent à leur épanouissement».

L'adversaire pourra la gagner un jour

Les U17 marocains refusent de repartir sans le trophée, ce qui est le rêve de toutes les équipes, mais le football est ainsi fait. Plusieurs facteurs prennent place et interviennent pour gonfler les motifs de cet échec. Pour les nationaux, il reste que c'est un magnifique exploit qui vient d'être signé ce 8 septembre grâce à la production de toutes leurs victoires lors des duels qui ont imprimé leur noms sur le parcours qui mène les U17 vers la Coupe, que l'adversaire pourra gagner un jour.

«Nos joueurs ont tout donné, ils n'ont rien lâché»

Le sélectionneur le répétait à chacune de ses occasions avec les médias, «nos joueurs n'ont rien lâché et n'ont pas cédé aux pressions et surtout aux doutes que les jeunes pouvaient avoir lors de pareilles compétitions devant plus de 30 000 supporters, n'oubliez pas que ces jeunes qui ne sont pas habitués les ex-internationaux Fergani, Bouguerra, Beloumi, et autres présents dans les tribunes officielles, scrutaient avec intérêt le jeu de cette nouvelle génération et admirent la qualité du spectacle footballistique que ces jeunes offraient.

Se projeter sur les prochaines

compétitions

Remane, disait sur le plateau télé que l'objectif est de préparer les rendez-vous prochains. Il ajoutera, que pour le moment, «je ne change pas l'équipe qui gagne, mais rien n'est dit que le noyau ne sera pas renforcé, nous serons très vigilant et surtout à l'écoute de ce qui peut aller dans le sens de l'amélioration de la performance... Les portes de la sélection resteront ouvertes à tout joueur qui mérite de rejoindre la sélection». Lors d'un entretien avec un autre média national, il confirmera qu'il est à «la recherche d'autres profils qui amélioreront les résultats et la tenue de route de cette jeune sélection. Ne pas oublier, devait-il rappeler, que les joueurs ont évolué avec l'expérience acquise lors du tournoi de l'UNAF (Alger). En Coupe arabe, le groupe a été modifié à 40% pour des raisons que tout le monde connaît (des clubs étrangers ont refusé de libérer des joueurs...). Les jeunes ont prouvé ce dont ils sont capables lorsqu'ils sont placés dans de bonnes conditions».

Le message de Belmadi

Enfin, le sélectionneur national, Djamel Belmadi n'a pas manqué de saluer cette réalisation en adressant un message aux U17, dans lequel il a écrit : «Moins d'une année après le sacre de la sélection nationale

A' en Coupe arabe de la FIFA – Qatar 2021, c'est au tour de l'équipe des U17 de briller et d'honorer le football algérien à travers cette nouvelle consécration, à l'issue d'un parcours remarquable et une finale épique. Je saisis cette opportunité pour adresser mes plus chaleureuses félicitations à tous les membres de cette sélection, les joueurs en premier qui se sont battus comme des guerriers, le staff technique avec à sa tête Arezki Remmane pour la qualité du travail réalisé depuis trois années et tous les membres des différents staffs, car la victoire est belle et collective. Malgré les difficultés et une forte adversité, les joueurs ont su se surpasser pour atteindre leur objectif et rendre heureux et fier tout le peuple algérien. Je n'ai pas oublié le jour où j'ai assisté à l'ouverture de l'Académie de Sidi Bel-Abbès et tous ces jeunes qui ne rêvaient que d'une chose : devenir de grands footballeurs et porter haut les couleurs de l'Algérie. Qu'ils ne s'arrêtent pas en si bon chemin, car le voyage est encore long et périlleux pour atteindre et réaliser d'autres ambitions. Qu'ils continuent à travailler et à se surpasser, en bénéficiant, je l'espère, de tous les moyens de la réussite. Bravo à tous et inch'Allah pour d'autres succès.»

Résumé de H.Hichem

■ BelN Sports 2 : Empoli - AS Roma à 19h

■ BelN Sports 1 : Metz - Guingamp à 19h

La Der

Championnat arabe de handball : La JSES et le MCA fixés sur leurs adversaires

Le tirage au sort du Championnat arabe de handball des clubs champions et vainqueurs de la Coupe (Tunis-2022), qualificatif au Super Globe (Arabie saoudite 2022), effectué jeudi dans la ville saoudienne Al-Dammam, a placé les deux représentants algériens, la JSE Skikda et le MC Alger, respectivement dans les groupes A et B. Outre la JSE Skikda, le groupe 'A' est composé d'Al-Salmia (Koweït), Al Sharjah (Emirats arabes unis) et le Club Africain (Tunisie). Le groupe B est constitué, en plus du MC Alger, des équipes de

l'ES Tunis (Tunisie), Al Koweït (Koweït) et le Zamalek (Egypte). La cérémonie du tirage au sort a été présidée par Fadhel Ibn Ali Al Nemr, président de l'Union, avec la participation du Tunisien Ridha Manai, président de la commission des compétitions au sein de l'instance arabe. Huit clubs arabes dont deux algériens, la JSE Skikda et le MC Alger sont engagés dans cette compétition prévue du 17 au 27 septembre à Hammamet (Tunis). Les six autres formations sont : le Club Africain et l'Espérance de Tunis (Tunisie), Al Sharjah (Emirats

arabes unis), Al-Salmia et Al-Koweït (Koweït) et Zamalek (Egypte). Les huit équipes ont été scindées en deux groupes de quatre. La formule de compétition prévoit la qualification de toutes les équipes en quarts de finale, avant les demi-finales et la finale. La Fédération internationale de handball avait donné, en juin dernier, son accord pour que le vainqueur du championnat arabe et le vainqueur de la Super Coupe arabe participent au Super Globe 2022 (coupe du monde des clubs) prévu en octobre prochain en Arabie saoudite.